



LEVEL IMMOBILIER

TRANSACTION - LOCATION

## BAREME DES HONORAIRES 2025

### **Vente**

---

#### **Honoraires de transaction (Hors cas particulier\*- Voir ci-dessous)**

| Prix de vente<br>Appartement – Maison | Mandat exclusif<br>(Honoraires TTC) | Mandat non exclusif<br>(Honoraires TTC) |
|---------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|
| Inférieur à 100 000 €                 | 7 %                                 | 8 %                                     |
| De 100 001 € à 300 000 €              | 5 %                                 | 6 %                                     |
| Supérieur à 300 001 €                 | 4,5 %                               | 5 %                                     |

Ces honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en sera faite dans l'annonce.

#### **\*Cas particulier**

- ➔ Terrain : 8 % TTC (avec un minimum de 4 000 €)
- ➔ Fonds de commerce : 7 % TTC (avec un minimum de 4 000 €)
- ➔ Dans le cadre d'une délégation, le montant des honoraires seront ceux établis dans le mandat de l'agence délégataire.

---

Siège social : SAS Level Immobilier

17 Cours Voltaire – Aubagne (13400)

Tél. : 04.42.71.62.88.- email : [contact@levelimmobilier.fr](mailto:contact@levelimmobilier.fr)

SAS au capital social de 1 000 € - RCS de Marseille

Carte Professionnelle : Transactions N°CPI 83 012 022 000 000 015



LEVEL IMMOBILIER

TRANSACTION - LOCATION

## ***Location***

---

### **Honoraires pour baux d'habitation ou mixtes (régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989)**

#### **A la charge du propriétaire**

*Pour les frais de publicité, recherche du locataire et rédaction du bail :*

- En zone tendue : 10 € / m<sup>2</sup>
- En zone non tendue : 8 € / m<sup>2</sup>

*Pour chaque état des lieux : 3 € / m<sup>2</sup>*

#### **A la charge du locataire**

*Pour la constitution du dossier et frais de visite :*

- En zone tendue : 10 € / m<sup>2</sup>
- En zone non tendue : 8 € / m<sup>2</sup>

#### **Garage / Parking / Box**

*Recherche locataire, frais de visite et rédaction du bail : 180 € à la charge partagée entre le locataire et le bailleur*

*Pour chaque état des lieux : 65 € à la charge partagée entre le locataire et le bailleur.*



LEVEL IMMOBILIER

TRANSACTION - LOCATION

## ***Recherche personnalisée de biens***

---

Ce service vous est offert.

## ***Estimation de votre bien***

---

Ce service vous est offert dans le cadre d'une mise en vente par nos soins.

Si l'évaluation nécessite un dossier écrit, l'attestation sera facturée 150 € TTC.